



Les 9 défis de la Stratégie Nationale de Développement Durable 2010-2013 : “ Vers une économie verte et équitable ”

Elaborée dans un contexte mondial marqué par des crises économique et financière, par des enjeux environnementaux de plus en plus prégnants et par une exigence accrue de solidarité tant au niveau national qu'international, **la Stratégie Nationale de Développement Durable pose les bases d'un mode de développement durable organisé autour d'une économie verte et équitable**. Les 9 défis clés de cette nouvelle stratégie dessinent ainsi les voies d'une économie à la fois sobre en ressources naturelles (énergie, matières premières, eau, espace, biodiversité...) et décarbonnée mais aussi intégrant davantage les dimensions humaines et sociales.

Il s'agit ainsi de trouver les modes d'organisation, de consommation et de production qui nous permettront, d'ici 30 ou 40 ans, de vivre à plus de 9 milliards d'hommes sur une planète dont les ressources naturelles sont limitées. Il n'est pas possible, en effet, qu'en 2050, chaque humain consomme autant de ressources naturelles (énergie, certes, mais aussi matières premières, eau, espace...) que nous le faisons aujourd'hui dans nos pays industrialisés ; les ressources de la planète n'y suffiront pas.

Ainsi, contre les crises économiques (inflation due à la rareté) et sociales (maintien d'une partie de la population mondiale dans la pauvreté et la faim) et les guerres pour préserver ou acquérir des ressources, il faut que nos modes de vie soient plus **sobres en ressources naturelles**, pris au sens large du terme : énergie, matières premières, produits alimentaires, eau, espace (ce qui inclut la biodiversité)... Ces **nouveaux modes d'organisation, de production et de consommation** plus sobres, c'est-à-dire préservant les ressources naturelles à la fois quantitativement, en les « économisant », et qualitativement, par une **protection des milieux** et une lutte contre les pollutions, doivent aussi permettre de **diminuer drastiquement nos émissions de gaz à effet de serre**.

Aux défis environnementaux, s'ajoute **l'exigence d'une plus grande solidarité, tant au niveau national qu'international**. La profonde métamorphose de nos organisations impliquera tous les acteurs de la société et nécessitera une répartition équitable des efforts nécessaires. En particulier, les transitions industrielles et économiques devront être accompagnées en donnant toute leur place aux solidarités sociales et intergénérationnelles, au travers d'objectifs de réduction des inégalités, de lutte contre le chômage et la précarité, d'insertion, de formation, de prévention des risques, de gouvernance nouvelle tant au plan national qu'international...

La Stratégie Nationale de Développement Durable vise à faire de la France un des acteurs majeurs de cette économie verte et équitable. Elle s'articule à cette fin autour de **neuf défis stratégiques, cohérents avec nos engagements européens et internationaux.**

Défi clé n°1 : Consommation et production durables

« Agir à la fois sur les comportements des consommateurs et des producteurs responsables, en prenant en compte tout le cycle de vie des produits et des services ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Développer l'affichage des caractéristiques environnementales sur les produits de consommation courante, afin d'orienter les choix des consommateurs et de soutenir les démarches d'éco-conception des entreprises...*

Défi clé n°2 : Société de la connaissance

« Développer l'information, la formation, l'éducation tout au long de la vie et l'accès à la culture par un soutien accru à la recherche et à l'innovation, sont les conditions de notre future compétitivité et de la pérennité de notre modèle économique et social ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Adapter l'offre de formation professionnelle des secteurs clés aux nouvelles exigences du développement durable par l'intégration du développement durable dans toutes les formations professionnelles et dans les référentiels de certification en ciblant prioritairement les filières clés¹ et les secteurs nécessitant des évolutions fortes et rapides...*

Défi clé n°3 : Gouvernance

« Une gouvernance adaptée facilite notre adaptation au changement et aide notre société à évoluer en associant toutes les parties prenantes ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Développer les conférences de citoyens, panels et autres formes de démocratie participative (universités populaires, réseaux associatifs, instances de concertation locales et entités en relation avec l'Éducation nationale, collectivités territoriales, instances consultatives comme le conseil économique, social et environnemental régional ou le conseil de développement d'agglomération) pour faire connaître et mettre en débat les démarches prospectives destinées à construire et partager des visions et des programmes d'actions à toutes les échelles...*

¹ Loi Grenelle1 n°2009-967 du 03/08/09, art. 6,48 et 55.

Défi clé n°4 : Changement climatique et énergies

« Avoir plus de rigueur et de sobriété dans nos consommations, encourager le développement des énergies renouvelables, préparer l'adaptation des territoires en veillant tout particulièrement à la situation des personnes et des activités vulnérables ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Soutenir et améliorer l'habitat existant et les actions engagées par les particuliers, notamment les ménages les plus modestes, et les organismes de logement social publics et privés (soutien à l'acquisition de logements à basse consommation ou énergie positive et développement de formes locatives innovantes)...*

Défi clé n°5 : Transport et mobilité durables

« Favoriser le report modal, la complémentarité et les transports les moins polluants, en s'attachant à réduire les déplacements contraints. Développer des systèmes innovants répondant aux besoins de performances économiques, écologiques et de cohésion sociale ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Promouvoir un urbanisme qui limite les besoins de déplacements individuels en voiture, améliore les interfaces ville-transport, développe les transports doux et actifs, permettant ainsi de lutter efficacement contre l'étalement urbain...*

Défi clé n°6 : Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles

« Développer la connaissance – et reconnaissance – de la contribution des écosystèmes à nos besoins les plus essentiels. Encourager une économie, une urbanisation, et des modes de production plus sobres et plus éco-innovants ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Développer, d'ici 2012, un réseau des trames verte et bleue² à toutes les échelles de territoire, qui assure aux espèces une continuité territoriale leur permettant ainsi, de circuler, de s'alimenter, de se reproduire et d'assurer leur survie, dans un contexte global de changement climatique et de fragmentation des espaces...*

² Loi Grenelle 1 n°2009-967 du 03/08/09, art. 24.

Défi clé n°7 : Santé publique, prévention et gestion des risques

« Prêter une attention particulière à la qualité des milieux et aux inégalités sociales potentielles ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Améliorer la qualité de l'air intérieur et rendre obligatoire l'étiquetage des émissions et contenus en polluants volatiles des produits de construction, peintures, revêtements, produits d'ameublement et de décoration...*

Défi clé n°8 : Démographie, immigration et inclusion sociale

« Prendre en compte l'impact de la démographie sur l'économie et l'équilibre de nos systèmes de protection sociale, en nous attachant à lutter contre toutes les exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation et en s'appuyant sur la dimension pluri-culturelle de la société française ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Accroître l'intégration de clauses sociales dans les marchés publics et utiliser des expériences territoriales pour déployer largement les clauses qui permettent de promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion : chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés, jeunes sans qualification, allocataires de minima sociaux...*

Défi clé n°9 : Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde

« Soutenir le renforcement de la gouvernance internationale pour mieux intégrer les exigences du développement durable, et contribuer à la sécurité alimentaire et énergétique des pays les plus défavorisés ».

- **Exemple de mise en œuvre :** *Participer à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales des pays en voie de développement pour éviter notamment la sur-concentration urbaine et intensifier le soutien aux petits producteurs au travers du commerce équitable...*